

La société: **PORTALAMPARAS Y ACCESORIOS SOLERA S.A.U.**

Déclare que le produit décrit ci-dessous:

Produit: **RUBAN ISOLANT ÉLECTRIQUE**

Référence: **CINTA-B10**

est conforme à la législation et aux directives indiquées au point suivant.

L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union:

- Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

par la conformité aux suivantes normes harmonisées

- UNE-EN 60454-1:1997

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Information complémentaire:

Lieu et date d'émission: Paterna à 12/01/2015

Signé par: Antonio Moya Blázquez

au nom de: Portalámparas y Accesorios SOLERA S.A.U.

Signé: Antonio Moya Blázquez

Directeur du Département de la Qualité.

